











À Dijon, le 29 juin 2020

Objet : Appel à participation – Dispositif d'éducation à la citoyenneté mondiale « Tandems Solidaires » 2020-2021

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement de la région Bourgogne-Franche-Comté Mesdames, Messieurs les personnels et membres des équipes pédagogiques, Mesdames, Messieurs les bénévoles et salariés d'associations,

La région académique de Bourgogne-Franche-Comté (académies de Dijon et de Besançon), la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, le Département du Territoire de Belfort, la Ville de Belfort, la Ville de Dijon avec l'appui de l'association Bourgogne-Franche-Comté International, s'engagent conjointement dans la conduite du dispositif Tandems Solidaires pour l'année scolaire 2020-2021.

À travers ce dispositif multi-acteurs, les collectivités, institutions et associations se rassemblent autour de l'ambition commune de **développer l'éducation à la citoyenneté mondiale auprès du plus grand nombre d'élèves de la région**. Ce dispositif vise plus spécifiquement à contribuer à la sensibilisation des scolaires à l'altérité, aux enjeux du développement et aux interdépendances entre les peuples. Les Tandems Solidaires ont aussi pour objectif de faciliter leur engagement pour faire face aux grands défis du 21ème siècle, tels que la lutte contre la pauvreté et les inégalités, les enjeux climatiques, etc., rassemblés au sein de l'Agenda mondial 2030 articulé autour de 17 Objectifs de Développement Durable.

Le dispositif s'inscrit en complémentarité des politiques publiques des collectivités territoriales, il répond aux missions de l'Éducation Nationale en faveur de l'Éducation au Développement Durable et à la mise en place du Parcours citoyen de l'élève. Il permet la constitution et le soutien technique et financier de binômes composés d'une association et d'un groupe d'élèves accompagné de son équipe éducative pour la mise en place d'un projet pédagogique durant une année scolaire.

Il est ouvert à toutes les associations ainsi qu'à tous les établissements scolaires - des niveaux maternelle, primaire, collège et lycée - de la région. Un soutien financier forfaitaire de 500 € est alloué à l'établissement scolaire pour chaque projet mené, ainsi qu'un accompagnement méthodologique gratuit (formations, appui-conseil, mise à disposition de ressources pédagogiques, temps d'échanges et de concertation entre participants au dispositif, rencontres régionales de valorisation des projets menés, etc.) pour les enseignants, personnels académiques et responsables associatifs engagés dans le projet.

Les établissements scolaires déjà constitués en binôme avec une association et souhaitant s'engager dans cette démarche sont invités à remplir le formulaire d'inscription avant le 15 octobre 2020. Les établissements et les associations n'ayant pas constitué de binôme sont invités à remplir ce même formulaire avant le 30 septembre 2020 afin de bénéficier d'un accompagnement spécifique au préalable.













Vous trouverez en pièce-jointes et sur le site www.bfc-international.org différents éléments complémentaires vous indiquant le règlement et le calendrier, une liste de partenaires associatifs potentiels pour intervenir dans le cadre du dispositif, les modalités d'éligibilité et de fonctionnement du dispositif. Pour tous autres renseignements, le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (tandems.solidaires@bfc-international.org / 06.01.81.62.39) et les agents de nos différentes collectivités et institutions se tiennent à votre disposition.

Depuis 2003, plus de 200 Tandems Solidaires ont été constitués en Bourgogne-Franche-Comté et ont permis à plus de 5000 élèves de mener une réflexion et des actions autour de la citoyenneté mondiale. Nous espérons que vous serez une nouvelle fois nombreux à participer à cette dynamique collective et innovante.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos très sincères salutations.

Pour l'académie de Besançon

M. Jean-François CHANET Recteur de l'académie de Besançon Chancelier des Universités Recteur de la région académique Bourgogne - Franche-Comté

Pour l'académie de Dijon

Mme Nathalie ALBERT MORETTI Rectrice de l'académie de Dijon

Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté

Mme Marie-Guite DUFAY Présidente

Pour le Conseil Départemental du Jura

M. Clément PERNOT Président

Pour le Conseil Départemental du Territoire de Belfort

M. Florian BOUQUET Président

Summa

Pour la Ville de Belfort

M. Damien MESLOT Maire

Pour la ville de Dijon M. François REBSAMEN Maire

Pour Bourgogne-Franche-Comté International

Louble

M. Hicham BOUJLILAT Président

Pièce-jointes :

- Plaquette de présentation du dispositif
- Règlement
- Formulaire d'inscription en ligne